

Observatoire  
de la **PARITÉ**  
entre les **FEMMES**  
et les **HOMMES**

**DOVALE**

Document de valorisation  
des actions locales  
pour l'égalité  
entre les femmes et les hommes



Madame, Monsieur,

Depuis sa création en 1995, l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes (OPFH), service du Premier ministre, agit en faveur de l'égalité entre les sexes dans les domaines politique, économique et social. Parmi ses missions, il assure une fonction d'expertise et d'évaluation des politiques publiques et identifie les leviers d'action permettant de lutter contre les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes.

Notre service a vocation à développer les échanges et la transmission des informations entre l'ensemble des acteurs et actrices impliqués dans cette démarche, à l'image de la diversité des parcours et expertises des membres de l'OPFH : élue-e-s, expert-e-s, président-e-s d'associations et représentant-e-s du monde de l'entreprise. À ce titre, l'OPFH constitue un lieu-ressources pour toutes les institutions et personnes en charge des politiques d'égalité.

Les politiques publiques d'égalité reposent sur une architecture collective dont les deux principaux piliers sont l'État et les collectivités territoriales.

L'État a reconnu, par les lois de décentralisation, le rôle moteur et souvent novateur des collectivités territoriales dans de nombreux domaines d'action publique. Elles sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à s'engager sur le terrain de l'égalité femmes-hommes et développent des actions ambitieuses dans ce domaine.

Que ce soit sur les questions de chômage, de formation, de logement ou encore de transport, par exemple, les collectivités doivent apporter des réponses adaptées aux femmes et aux hommes dont les attentes peuvent être différentes. Les autorités locales, sphères de gouvernance au plus près des populations, peuvent mieux comprendre leurs aspirations et besoins, mieux combattre les inégalités et les stéréotypes, et adopter des pratiques d'innovation sociale.

L'Observatoire de la parité, entre avril 2010 et juillet 2011, a élaboré le Document de Valorisation des Actions Locales en faveur de l'Égalité femmes-hommes – DOVALE.

Cet outil concret, issu d'un travail collégial impliquant la participation d'acteurs et d'actrices locales des politiques d'égalité, a pour objectif de recenser et de valoriser les actions mises en place par les collectivités territoriales en faveur de l'égalité des sexes.

Chaque collectivité, quels que soient son échelon et sa taille, pourra se servir du DOVALE comme d'un outil d'évaluation interne, et s'interroger sur sa politique d'égalité, sur ses actions, sur leur visibilité ou sur les moyens humains et financiers consacrés.

Vous êtes invité-e-s à retourner à l'OPFH le questionnaire renseigné afin de nous permettre de dresser un état des lieux des actions locales mises en place sur l'ensemble du territoire, assurer une plus grande visibilité aux réalisations exemplaires et sensibiliser l'ensemble des élue-e-s et des administré-e-s à ces questions

La réussite de notre projet implique de travailler en collaboration étroite avec les acteurs et les actrices institutionnels locaux et avec les réseaux de collectivités – AFCCRE, ARF, etc ...

Le partenariat institutionnel avec le Service des droits des femmes et de l'égalité (SDFE) de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) et, en particulier, avec l'appui de son réseau déconcentré composé de chargé-e-s de mission départementales et de déléguées régionales, est déterminant pour donner à cet outil une ambition véritablement politique : celle de construire des liens plus systématiques et durables entre les différents acteurs et actrices des politiques publiques d'égalité en France.

En ma qualité de Rapporteure générale de l'Observatoire, j'ai aujourd'hui l'honneur de vous adresser ce document.

**Chantal Brunel**

Députée de Seine et Marne  
Rapporteure générale de l'Observatoire  
de la parité entre les femmes et les hommes

# Sommaire

<b>Chapitre 1</b> Engagement politique de votre collectivité .....	<b>3</b>
A – Votre collectivité .....	3
B – Vos élu-e-s .....	4
<b>Chapitre 2</b> Description des actions en faveur de l'égalité F-H .....	<b>5</b>
<b>Chapitre 3</b> Cadre de la politique d'égalité F-H .....	<b>8</b>
A - Cadre des actions .....	8
B – Acteurs et actrices de la politique d'égalité F-H .....	9
C - Outils et méthodes .....	10
D - Partenariats .....	11
E - Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale .....	11
<b>Chapitre 4</b> Ressources affectées .....	<b>12</b>
A - Ressources humaines .....	12
B - Crédits consacrés .....	13
<b>Chapitre 5</b> Suivi et évaluation de la politique d'égalité F-H .....	<b>14</b>
A - Instruments et organismes de suivi et d'évaluation .....	14
B - Bilan et perspectives générales .....	15
<b>Remarques supplémentaires .....</b>	<b>16</b>
<b>Fiche-contact .....</b>	<b>17</b>

## Informations préliminaires :

Nom et prénom(s) de la personne qui renseigne le questionnaire : .....

Fonction : .....

Fait le : (jj/mm/aa) .....

## Chapitre 1 – Engagement politique de votre collectivité

### A – Votre collectivité

<b>1</b> – Type	
<b>2</b> – Nom	
<b>3</b> – Nombre d'habitant-e-s	
<b>4</b> – Président-e de l'exécutif	
<b>5</b> – Formations politiques composant la majorité	

## B – Vos élu-e-s

**6** – Indiquez la répartition F-H parmi les élu-e-s

	Total	Nombre de F	% de F
<b>Élu-e-s</b>			
<b>Membres de l'exécutif</b>			

**7** – Existe-t-il un-e élu-e en charge de la question de l'égalité F-H et/ou des droits des femmes ?

Oui       Non

**8** – Si oui, précisez les caractéristiques de cet-te élu-e :

Sexe	Nom	Nuance politique	Mandat exécutif	Intitulé de sa délégation
<input type="checkbox"/> F			<input type="checkbox"/> Oui	
<input type="checkbox"/> M			<input type="checkbox"/> Non	

**9** – Si d'autres élu-e-s, non spécifiquement en charge de cette politique, sont engagés dans des actions en faveur de l'égalité F-H sur le territoire, précisez les caractéristiques de ces élu-e-s :

Sexe	Nuance politique	Mandat exécutif	Intitulé de sa délégation	Thème de l'action	Modalités de l'intervention
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			
<input type="checkbox"/> F		<input type="checkbox"/> Oui			
<input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Non			

**10** – Les actions en faveur de l'égalité F-H ont-elles été mises en avant dans le programme de campagne d'un-e/des élu-e-s ?

Oui       Non

## Chapitre 2 – Description des actions en faveur de l'égalité F-H

**11** – Quels sont les thèmes investis par votre collectivité et quelle est la démarche adoptée pour chacun d'entre eux ?

*Plusieurs réponses possibles*

Thèmes investis	Démarche adoptée		Thèmes non investis
	Transversale*	Spécifique**	
<b>A - Égalité femmes/hommes dans la vie professionnelle et économique</b>			
Égalité professionnelle : promotion, aide à la création d'entreprise, etc. (hors collectivité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques des ressources humaines en interne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Insertion professionnelle et lutte contre la précarité des femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques des temps, articulation des temps de vie professionnelle et familiale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>B - Égalité femmes/hommes dans la vie politique et sociale</b>			
Parité dans les instances de décision (hors collectivité)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Parité dans les instances de décision au sein de votre collectivité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques sociales ( prestations et accompagnement social)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques d'urbanisme, de la mobilité et des transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Politiques en faveur de l'environnement et du développement durable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egal accès F-H aux pratiques sportives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Egal accès F-H aux pratiques culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>C - Promotion des droits, prévention et lutte contre les violences sexistes</b>			
Lutte contre les violences faites aux femmes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information auprès des jeunes et éducation à l'égalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éducation à la sexualité et santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lutte contre les stéréotypes et le sexisme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation à l'égalité F-H à destination des élu-e-s locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation à l'égalité F-H à destination des travailleur-se-s sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (Précisez : )	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Tous les thèmes investis dans un plan global</b>			

\* Prise en compte de l'égalité F-H dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des actions

\*\* actions à destination des femmes en tant qu'uniques ou principales bénéficiaires afin de réduire les inégalités F-H

### 12 – FOCUS : Égalité F-H dans les politiques sociales et de l'emploi

**12.a** – Si votre collectivité dispose d'un bureau ou service de l'emploi, avez-vous mis en place ou soutenez-vous des actions à destination des femmes, comme uniques ou principales bénéficiaires ?

Oui                     Non

Si oui, précisez :

**12.b** – Dans ce bureau ou service, avez-vous recours aux aides spécifiques pour soutenir l'insertion professionnelle des femmes ?

Oui                     Non

**Pour faciliter l'accès au crédit bancaire des femmes de votre territoire créatrices ou repreneuses d'entreprise :**

**Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) :**

Le FGIF garantit tous les prêts bancaires à moyen terme. Le prêt bancaire peut couvrir des besoins en fonds de roulement et/ou le programme d'investissement. Il est soumis à conditions.

**12.c** – Votre collectivité propose-t-elle ou soutient-elle des formations à destination des femmes, comme uniques ou principales bénéficiaires ?

- Oui                     Non

Si oui, précisez :

**12.d** – Attribuez-vous des financements complémentaires aux aides accordées par l'État dans le cadre des contrats de mixité ?

- Oui                     Non

**Pour soutenir les entreprises de votre territoire :**

**Contrat mixité :**

Aides financières (formation, rémunération, aménagement de vestiaires ou ergonomiques) pour les entreprises de moins de 600 salariés pour accompagner les entreprises sur votre territoire qui recrutent des femmes sur les postes occupés majoritairement par des hommes dans l'entreprise.

**12.e** – Votre collectivité apporte-t-elle des réponses à l'articulation de la vie professionnelle et familiale ?

- Oui                     Non

Si oui, précisez :  création de places en crèche  crèche familiale  à horaires atypiques

réservation de place en crèches d'entreprises  Autres. : .....

**Pour faciliter la reprise d'activité des parents isolés sur votre territoire :**

**Aide à la Garde d'Enfants pour Parents Isolés (A.G.E.P.I) :**

L'A.G.E.P.I peut être accordée aux femmes et aux hommes demandeurs d'emploi, parents isolés avec des enfants de moins de 10 ans qui reprennent une activité professionnelle, suivent une formation ou créent une entreprise.

**13 – FOCUS : Sécurité et violences faites aux femmes**

**13.a** – Si votre collectivité fait partie d'un Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance (CLSPD) ou qu'elle dispose d'un CLSPD, la question spécifique des violences faites aux femmes est-elle abordée?

- Oui                     Non

**13.b** – Êtes-vous signataire d'un protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ?

- Oui                     Non

**13.c** – Avez-vous des solutions sur votre territoire d'hébergement d'urgence ou de relogement pour les victimes de violences ?

- Oui                     Non

**13.d** – Avez-vous identifié des personnes relais pouvant apporter toutes les réponses aux victimes de violences ?

- Oui                     Non

**13.e** – Soutenez-vous des actions de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Oui       Non

Si oui, précisez :

#### **14 – FOCUS : Égalité F-H dans l'éducation et la culture**

**14.a** – Votre collectivité soutient-elle le prix de la vocation scientifique et technique des filles ?

Oui       Non

Pour encourager les filles de votre collectivité qui poursuivent des études après le baccalauréat vers des filières scientifiques et techniques porteuses d'emploi.

##### **Le prix de la vocation scientifique et technique des filles (PVST)**

Le ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes organise annuellement le PVST qui récompense 650 élèves de classe de terminale, chaque lauréate recevant une dotation de 1 000 €. Certaines entreprises apportent un concours financier complémentaires de 500 €.

Dans chaque région, département et collectivité d'Outre-Mer, un jury décerne les prix à des étudiantes qui font le choix de s'orienter vers des filières scientifiques et/ou technologiques de l'enseignement supérieur dans lesquelles elles sont peu nombreuses.

**14.b** – Votre collectivité met-elle en lumière les femmes remarquables dans ses espaces culturels ?

Oui       Non

**14.c** – Votre collectivité est-elle attentive lors de la planification des événements culturels à une égale représentation des femmes et des hommes artistes ?

Oui       Non

**14.d** – Profitez-vous des journées du patrimoine pour rendre hommage autant aux femmes qu'aux hommes qui ont marqué l'histoire de votre collectivité ?

Oui       Non

#### **Détails des actions**

**15** – Profitez-vous de la journée internationale des femmes, le 8 mars, pour mener des actions ?

Oui       Non

Si oui, détaillez ces actions dans le tableau 19.

**16** – Profitez-vous de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, pour mener des actions ?

Oui       Non

Si oui, détaillez ces actions dans le tableau 19.

**17** – Avez-vous mis en place des actions en faveur de l'égalité F-H en dehors des domaines de compétence stricts de votre collectivité ?

Oui       Non

Si oui, précisez :

**18** – Quelle a été la première décision de votre collectivité exprimant la volonté politique d'agir en faveur de l'égalité F-H ?

Précisez la date :

**19 – Description des actions :**

*Répertoriez, dans le tableau ci-après, les actions menées en faveur de l'égalité F-H, qu'elles soient spécifiques ou transversales. Précisez le nom de la direction pilote (ou de coordination) et, le cas échéant, les directions associées pour chacune des actions.*

Intitulé de l'action	Description brève	Action interne ou locale	Direction pilote + Directions associées	Partenariats	Date et/ou périodicité de mise en œuvre

## Chapitre 3 – Cadre de la politique d'égalité F-H

### A - Cadre des actions

**20 –** Précisez à quel niveau est élaborée la politique d'égalité F-H :

*Plusieurs réponses possibles*

- Exécutif (maire, président-e, bureau, etc.)
- Législatif (conseil municipal, assemblée plénière, commission, etc.)
- Administratif
- Concertation générale

**21 –** Précisez si l'élaboration de la politique d'égalité F-H s'est accompagnée d'une consultation :

*Plusieurs réponses possibles*

- Des élu-e-s
- Des organes de consultation internes (ex : Comité consultatif, CRJ, CESER)
- Des partenaires sociaux (ex : Comité Technique Paritaire)
- Des différents services de votre collectivité
- Des représentant-e-s du réseau déconcentré de la DGCS/SDFE
- Des associations engagées en faveur des droits des femmes et/ou de l'égalité F-H
- D'autres associations locales
- D'un prestataire extérieur
- D'expert-e-s/universitaires
- Des citoyen-ne-s
- Autres Précisez :
- Pas de consultation

**22** – Précisez à quel niveau est adoptée la politique d'égalité F-H :

*Plusieurs réponses possibles*

- Décision politique (maire, président-e, bureau, etc.)
- Vote solennel (conseil municipal, assemblée plénière, commission, etc.)
- Décision administrative

**23** – La politique d'égalité F-H est-elle intégrée à une autre politique publique ?

- Oui
- Non

**24** – Si oui, précisez :  Politique locale de lutte contre les discriminations  Agenda 21  CEL  CLSPD  
 CUCS  PDU  Autres

**25** – Avez-vous, dans le cadre des marchés publics passés par votre collectivité, des exigences quant à l'égalité F-H (mixité des équipes, thèmes investis, performance souhaitée, formation, etc.) ?

- Oui
- Non

## B – Acteurs et actrices de la politique d'égalité F-H

**26** – Existe-t-il un-e ou plusieurs agent-e-s en charge de la politique d'égalité F-H dans votre collectivité ?

- Oui
- Non

Si oui, précisez ses/leurs caractéristiques dans le tableau 48.

**27** – Existe-t-il des référent-e-s de la politique d'égalité F-H dans d'autres services ou directions de votre collectivité ?

- Oui
- Non

**28** – Si oui, précisez :

<b>Nombre de référent-e-s égalité F-H</b>	<b>Sont-ils également référent-e-s d'une autre politique transversale au sein de votre collectivité ?</b>
	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Si oui, laquelle :	

**29** – D'autres services ou directions de votre collectivité, autres que le service spécifiquement en charge des questions d'égalité F-H, mettent-ils en place des actions dans ce domaine ?

- Oui
- Non

<b>30</b> – Si oui, précisez :	
<b>Nom de la direction</b>	<b>Domaine de l'action</b>

**31** – Les autres services ou directions vous semblent-ils impliqués dans la prise en compte de cette thématique ?

- 1 (aucune implication)
- 2
- 3
- 4
- 5 (très forte implication)

## C - Outils et méthodes

**32** – Précisez si vous avez recours à des outils et méthodes pour élaborer et mettre en œuvre la politique d'égalité F-H :

*Plusieurs réponses possibles*

- Statistiques sexuées
- Étude des impacts différenciés des politiques pour les femmes et les hommes
- État des lieux réalisé par les différents services
- Diagnostic territorial réalisé par un opérateur extérieur Précisez lequel :
- Indicateurs de suivi et d'évaluation
- Évaluation du budget alloué à la politique d'égalité F-H (gender budgeting)
- Autres Précisez :

**33** – Précisez si des formations internes en matière d'égalité F-H et de lutte contre les discriminations en raison du sexe ont été organisées par votre collectivité auprès des :

Agent-e-s :

Élu-e-s :

- Oui
- Non

- Oui
- Non

**34** – Précisez, pour votre collectivité, pour ces formations internes

Année	Durée de la formation	Nombre d'inscrit -e-s	Qualité des inscrit-e-s	Nom du prestataire	Sujet de la formation
	h				
	h				
	h				

\*\* thème investi (question 11)

**35** – Votre collectivité porte-t-elle une attention particulière aux femmes comme aux hommes lors de ses occasions de communication ?

- Oui
- Non

**36** – Si oui, précisez à quelle occasion :

*Plusieurs réponses possibles*

- Journées internationales (8 mars et 25 novembre)
- Evénements organisés par la collectivité (colloque, rencontre culturelle, etc.)
- Présentation d'une action spécifique

**37** –Précisez comment :

*Plusieurs réponses possibles*

- En adoptant une écriture épicène (ex : « des femmes et des hommes », « des citoyen-ne-s », « la population », etc.)
- En féminisant les noms des fonctions lorsque des femmes sont à ces postes (ex. : la directrice générale des services, la conductrice de bus, la menuisière, etc.)
- En veillant à un équilibre dans les représentations des femmes et des hommes de la collectivité dans vos supports de communication
- En veillant à un équilibre lors du choix des intervenant-e-s pour les événements que vous organisez

**38** – Précisez si votre collectivité a produit des outils de communication pour visibiliser les actions en faveur de l'égalité F-H en :

Interne

- Oui  
 Non

Externe

- Oui  
 Non

Si oui, précisez le type de support :  Affiche  bulletin  CD-DVD  événement  flyer  guide  
 rapport  site et/ou rubrique internet  autres.

## D - Partenariats

**39** – Votre collectivité s'est-elle inspirée des réalisations d'autres collectivités ?

- Oui  Non

<b>40</b> – Si oui, précisez :	
<b>Nom de la collectivité</b>	<b>Intitulé de la réalisation</b>

**41** – Votre collectivité participe-t-elle aux échanges sur les pratiques innovantes en matière d'égalité F-H dans les réseaux nationaux dont elle est membre (A.R.F., A.D.F., A.M.F., A.M.G.V.F., A.C.U.F., etc.) ?

- Oui  Non

<b>Nom de la structure partenaire</b>	<b>Type de structure</b>	<b>Action menée en commun</b>	<b>Nature du partenariat</b>

## E - Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

**43** – Connaissez-vous la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale élaborée par le Conseil des Communes et Régions d'Europe ?

- Oui  Non

**La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale**

La Charte, réalisée en 2006 dans le cadre d'un projet initié par le Conseil des Communes des Régions d'Europe avec ses associations nationales, dont l'AFCCRE, comporte 30 articles intéressant tous les domaines d'actions des collectivités territoriales en tant qu'employeur, donneur d'ordre, prestataire de services... Elle énonce les droits, cadre juridique et politique, et précise les principes et outils nécessaires à sa mise en œuvre concrète et progressive : <http://www.afccre.org/fr/dossiers-thematiques/egalit%C3%A9-femmes-hommes>

**44 – Si vous êtes signataire de la Charte, précisez**

Date de signature	Élu-e-s signataires		Consultation au sein de votre collectivité avant la signature de la Charte	Communication au sein de votre collectivité après la signature
	Nom	Délégation		
			<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**45 – Votre collectivité a-t-elle adoptée un plan d'action suite à la signature de la Charte ?**

Oui  Non

**46 – Votre collectivité est-elle en relation avec des collectivités françaises et/ou européennes signataires de la Charte ?**

Oui  Non

Si oui, précisez la/lesquelles :

**47 – Votre collectivité participe-t-elle aux travaux de la Commission pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) ?**

Oui  Non

## Chapitre 4 – Ressources affectées

### A - Ressources humaines

*Les données de ressources humaines de votre collectivité en tant qu'employeur sont à renseigner au 31 décembre de l'année précédente.*

**48 – Indiquez les caractéristiques des agents en charge de cette politique**

Sexe	Nom	Formé-e à l'égalité F-H	Statut*	Intitulé du poste	Temps de travail**
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %
<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M		<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non			h/sem. ou %

\*\* consacré à cette politique

**49** – Indiquez la répartition F-H des postes suivants au sein de votre collectivité :

	Total	Nombre de F	% de F
<b>Agent catégorie A+</b>			%
<b>Agent administratif catégorie A</b>			%
<b>Agent technique catégorie A</b>			%
<b>Agent administratif catégorie B</b>			%
<b>Agent technique catégorie B</b>			%
<b>Agent administratif catégorie C</b>			%
<b>Agent technique catégorie C</b>			%

**50** – Indiquez la répartition F-H des postes de direction au sein de votre collectivité :

	Total	Nombre de F	% de F
<b>Directeur-trice de cabinet</b>			%
<b>Directeur-trice général-e</b>			%
<b>Directeur-trice général-e adjoint-e</b>			%
<b>Directeur-trice</b>			%
<b>Chef-fe de service</b>			%

**51** – Avez-vous mis en place une politique d'égal accès des femmes aux postes à responsabilités ?

Oui       Non

**52** – Nom du(des) services administratifs/de la(des) structures responsables de la mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité F-H au sein de votre collectivité :

**53** – Nom de la(des) directions auxquelles ces service/structure sont rattachés :

**54** – Précisez si la politique d'égalité F-H relève d'un/d'une :

- Service/structure spécifique (en charge de l'égalité F-H uniquement)  
 Service/structure non-spécifique (en charge d'autres politiques d'égalité et de la lutte contre les discriminations)

## B - Crédits consacrés

**55** – Quel est le montant alloué par votre collectivité à sa politique d'égalité F-H ? €

**56** – Quel pourcentage cela représente-t-il sur le budget total de votre collectivité ? %

**57** – Précisez le montant total :

- des Crédits Spécifiques (CS : ligne budgétaire spécifique égalité F-H)
- des Crédits Transversaux (CT : crédits consacrés par d'autres directions ou missions de votre collectivité)
- des Crédits consacrés à la politique d'égalité F-H (CS + CT)

	Prévisionnels de l'année précédente	Réalisés lors de l'année précédente*	Prévisionnels de l'année en cours
<b>Crédits spécifiques</b>			
<b>Crédits transversaux</b>			
<b>CS + CT</b>			

\* Validés ou en cours de validation.

**58** – Si vous disposez de données budgétaires par action, précisez le montant et l'origine des crédits consacrés par votre collectivité pour chaque action renseignée :

<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Montant et origine des crédits alloués par votre collectivité</b>		
	<b>Montant des CS</b>	<b>Montant des CT</b>	<b>Origine</b>

## Chapitre 5 - Suivi et évaluation de la politique d'égalité F-H

### A - Instruments et organismes de suivi et d'évaluation

**59** – Votre collectivité a-t-elle mis en place un comité de pilotage et/ou un comité d'évaluation de la mise en œuvre de la politique d'égalité F-H ?

Oui       Non

**60** – Si oui, précisez les caractéristiques de ce comité :

<b>Nom</b>	
<b>Date de création</b>	
<b>Membres</b>	
<b>Missions</b>	
<b>Travaux</b>	

**61** – Votre collectivité a-t-elle mis en place un organisme de conseil et d'expertise (ex : Observatoire local) en matière d'égalité F-H ?

Oui       Non

**62** – Si oui, précisez les caractéristiques de cet organisme :

<b>Nom</b>	
<b>Date de création</b>	
<b>Membres</b>	
<b>Missions</b>	
<b>Travaux</b>	

**63** – Indiquez si d'autres dispositifs de suivi et d'évaluation sont mis en place :

**64** – Si c'est le cas, précisez la fréquence des évaluations :

Tous les 2 ans     Tous les ans     Plusieurs fois par an     Propre à chaque action

## B - Bilan et perspectives générales

**65** – Parmi ces freins lesquels constituent les deux principaux obstacles rencontrés par votre collectivité dans l'élaboration et la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité F-H ?

Un manque d'implication de l'exécutif	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Un faible engagement politique des élu-e-s	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Un manque de sensibilisation aux questions d'inégalités femmes/hommes	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Des moyens financiers insuffisants	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Des moyens humains insuffisants	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>

**66** – Quels sont les deux principaux leviers de la politique d'égalité F-H au sein de votre collectivité ?

Un soutien fort de l'exécutif	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Un portage politique des élu-e-s	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Une sensibilisation réelle aux questions d'inégalités femmes/hommes	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Des moyens financiers conséquents	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>
Des moyens humains appropriés	<input type="checkbox"/> 1 <sup>er</sup>	<input type="checkbox"/> 2 <sup>e</sup>

**67** – Si votre politique d'égalité F-H a été valorisée par un prix ou un label, précisez :

Nom du prix/label	Date d'attribution

### Label Égalité professionnelle

Encouragé par l'État, soutenu par les partenaires sociaux, le "Label Égalité" peut être décerné à toute entreprise, association ou administration, quelle que soit sa taille ou son activité.

Le dossier de labellisation présenté par les organismes candidats est instruit par l'Afnor Certification qui apprécie la mise en œuvre par le candidat des actions en faveur de l'égalité professionnelle et soumet un rapport à la commission de labellisation.

**68** – Au regard du bilan actuel, quelle réalisation menée par votre collectivité vous semble la plus exemplaire ?

**69** – Précisez si vous avez de nouveaux projets en cours :

**70** – Remarques ou commentaires à formuler sur ce document :

**71** – Souhaitez des informations complémentaires sur les thèmes qui ont été abordés dans ce questionnaire ?

Oui                     Non

**72** – Si oui, précisez : *Plusieurs réponses possibles*

Sur les focus :

- Égalité F-H dans les politiques sociales et de l'emploi
- Sécurité et violences faites aux femmes
- Égalité F-H dans l'éducation et la culture

Sur les outils et méthodes :

- Outils statistiques     Formations
- Charte européenne dans la vie locale
- Label Égalité

**73** – Souhaitez-vous être accompagné-e pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre de votre politique d'égalité F-H ?

Oui                     Non

Si oui, vous trouverez tous les contacts nationaux et par département en Annexe.

## Remarques supplémentaires

## Fiche-contact

Indiquez les noms et coordonnées de la ou des personnes ressources au sein de votre collectivité sur les actions en faveur de l'égalité F-H :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Vous pouvez également joindre au questionnaire des documents relatifs à la politique d'égalité F-H mise en œuvre par votre collectivité (programme d'actions, document de communication...).

Liste de documents éventuellement transmis en annexe :